



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
SECTION CANADIENNE

Québec, le 5 juillet 2008

ALLOCUTION :
ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS
Tel que prononcée par la sénatrice Andrée Champagne

En tant que présidente de la section canadienne de l'APF, il me fait plaisir d'être avec vous dans le cadre de notre XXXIV^e session annuelle et des Fêtes du 400^e anniversaire de la Ville de Québec.

Les défis posés à l'échelle mondiale par les questions environnementales sont à la base de nombreuses discussions dans les enceintes internationales et notre organisation n'y échappe pas. Les Canadiennes et Canadiens ne font pas exception non plus : l'environnement se classe au premier rang de leurs priorités; la qualité et la quantité de l'eau, la qualité de l'air, le maintien de la biodiversité et les changements climatiques constituent des questions d'intérêt national, particulièrement chez les jeunes générations. À maintes reprises, les Canadiennes et Canadiens ont exprimé leur vœu d'apporter leur contribution à la préservation, et aussi à l'amélioration de l'environnement. Toutefois, une telle entreprise nécessite plus que des gestes posés sur une base individuelle. Une action collective est nécessaire et c'est ici que nos institutions internationales trouvent leur raison d'être. Les défis environnementaux mettent en cause l'organisation des sociétés et par le fait même, ils sont **politiques**, au sens littéral du terme. La politique, qu'elle soit exercée à l'échelle locale, nationale ou internationale, demeure encore l'instrument privilégié pour assurer le développement de nos sociétés, n'en déplaise à ceux qui affichent du cynisme à son égard.

GOVERNANCE INTERNATIONALE ET ENVIRONNEMENT

On ne peut nier le fait que le développement de nos sociétés est plus que jamais étroitement lié au rapport que nous entretenons avec l'environnement. En ce début du 21^e siècle, la conciliation du développement des sociétés humaines avec la préservation des grands équilibres écologiques de la planète est l'un des enjeux majeurs des décennies à venir, mais un défi difficile en raison du dialogue qu'il suppose entre les hommes et les femmes.

Au cours de la dernière année, nous avons reçu plusieurs rapports des Nations Unies qui s'appuient sur un travail scientifique de qualité accompli depuis plusieurs années. Je m'attarderai tout particulièrement au Rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a défini avec des preuves à l'appui la nature et la gravité des changements climatiques. Au début de 2007, un groupe de 500 experts provenant de 130 pays se sont réunis à Paris pour jeter les bases scientifiques sur lesquelles il était possible d'appuyer les efforts de lutte contre les changements climatiques. Une telle convergence d'expertise internationale ne s'était jamais vue auparavant. La conclusion la plus importante du rapport de ce groupe d'experts est « que les activités humaines menées depuis 1750 ont eu pour effet de réchauffer le climat »⁽¹⁾. Les principales causes de ce réchauffement sont également sans équivoque : d'une part, les gaz à effet de serre, en particulier le CO² émis par l'utilisation et la production de carburants fossiles, et d'autre part, la déforestation. Ces changements climatiques sont perceptibles au Canada. Nous constatons les répercussions dans le Nord canadien avec la hausse des températures qui entraîne la fonte du pergélisol. Cette réalité occasionne des bouleversements imprévus dans le mode de vie traditionnel des populations du Nord, notamment chez les Inuits et les Premières Nations⁽²⁾.

¹ () Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Changements climatiques 2007 (Rapport de synthèse), p. 5.

² () *Ibid.*, p. 2.

ENVIRONNEMENT ET TIERS MONDE

Après des années, voire des décennies, durant lesquelles les problèmes écologiques ont été négligés, la question de la pérennité des sociétés face à la crise environnementale est aujourd'hui posée de façon claire et précise. Les conférences sur le climat de Nairobi en 2006 et de Bali en 2007 ont révélé la contradiction entre les ambitions des pays en voie de développement, qui ont besoin de consommer toujours plus d'hydrocarbures, et les recommandations des pays industrialisés, qui affirment la nécessité de modérer cette consommation, sans pour autant proposer d'alternative viable. S'il y a un consensus à l'échelle mondiale sur les changements climatiques que nous connaissons, nous devons avouer que les moyens à la disposition des États diffèrent grandement. Vous savez comme moi que ces questions sont fondamentales pour les pays en voie de développement tout autant, sinon plus, que pour les pays développés comme le Canada. Toutefois, il n'est pas réaliste de réfléchir sur les questions environnementales sans tenir compte de la situation particulière dans laquelle ces pays se trouvent. Par exemple, peut-on vraiment réfléchir à une solution planétaire aux changements climatiques quand un tiers de la population mondiale ne peut satisfaire ses besoins fondamentaux? Chaque pays fait face à une situation unique en son genre et diffère des autres selon leur stade de développement, leurs sources de pollution, leur structure économique, etc. Je n'ai pas besoin de rappeler comment ces facteurs sont reliés et se renforcent les uns les autres. Il n'est pas réaliste de penser à une solution unique, mais il est clair que nous devons tous aller dans la même direction en prenant en considération les défis des uns et des autres. Et c'est probablement sur ce plan que la Francophonie internationale peut apporter une contribution significative aux débats en cours. Depuis sa création, la Francophonie a fait du respect de la diversité de ses membres une pierre d'assise de sa fondation. Par conséquent, nous devons reconnaître que, si nous voulons des solutions solides en vue de lutter contre les changements climatiques, nous devons respecter l'état d'avancement des uns et des autres.

FRANCOPHONIE ET ENVIRONNEMENT

On peut se demander en quoi les enjeux environnementaux ont leur place dans le cadre d'un événement où il est question principalement de la vie parlementaire en français. Penser d'une telle manière, c'est faire fi de la relation complexe qui lie les sociétés humaines à leur environnement, et ce, depuis les origines de notre temps. Le milieu physique dans lequel nous vivons conditionne notre identité culturelle. Le Canada et le Québec en sont des exemples éloquentes dans la mesure où les particularités de notre climat ont contribué à façonner nos manières de vivre et même de parler. Au Québec, les rigueurs de la saison hivernale sont à l'origine d'expressions langagières plus savoureuses les unes des autres!

J'aimerais insister sur le fait que la Francophonie internationale ne doit pas se tenir à l'écart des discussions globales au sujet de l'environnement. Elle a beaucoup à apporter. Les États membres doivent travailler ensemble pour répondre au défi des changements climatiques. Nos sommets doivent être l'occasion d'accroître la puissance de la norme environnementale. Plus encore, nos parlements doivent être le lieu d'un dialogue ouvert et constructif en vue d'identifier des solutions collectives. C'est en maintenant ces efforts que les différents États, sociétés, économies nationales et transnationales se doteront des supports nécessaires pour continuer à exister et à évoluer, en aménageant le futur de manière à le rendre accueillant pour la présence humaine. Permettez-moi d'insister au passage sur l'importance que la langue française soit une langue de travail de choix, un outil de production de réflexion sur les problématiques environnementales mondiales.

CONCLUSION

Depuis la révolution industrielle, nous avons envisagé notre terre comme un inépuisable gisement de ressources, au service de nos besoins immédiats, souvent sans penser aux générations futures. Nos sociétés n'ont pas toujours été en mesure de se corriger en fonction de leurs erreurs. L'histoire nous apprend pourtant que les sociétés trop rigides pour s'adapter aux changements prennent des risques énormes quant à leur survie.

Les corps délibératifs tels que nos parlements et assemblées législatives ont le devoir et le privilège de prendre les décisions fondamentales qui devront permettre

à nos sociétés de s'adapter aux changements climatiques et en même temps, d'influencer les changements comportementaux en matière d'environnement. Il nous faut réussir, pour l'avenir de nos enfants et de leurs enfants. Grâce à sa nouvelle politique environnementale annoncée il y a quelques mois, le Canada jouera enfin un rôle constructif et efficace dans ce domaine.

En terminant, j'aimerais citer l'astronaute canadienne Julie Payette qui, en avril 2009, prendra part à sa deuxième mission dans l'espace. Dans le cadre d'une entrevue accordée à l'Agence spatiale canadienne, elle soulignait « qu'en cette fin de siècle, la planète bleue demeure encore le seul endroit connu où l'on peut vivre et que, par conséquent, il incombait d'en prendre soin »⁽³⁾. Cette citation nous rappelle qu'en tant que résidents de passage sur la planète terre, nous sommes appelés à prendre des décisions qui auront des incidences sur les générations futures.

³ () Site Internet de l'Agence spatiale canadienne (<http://www.space.gc.ca/asc/fr/missions/sts-096/entrevue.asp>).